

éé

école émancipée

L'école émancipée est une tendance syndicale engagée dans la FSU. Elle porte un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique. Elle édite une revue syndicale et pédagogique.



La politique libérale, répressive et violente du président Macron ne fait plus aucun doute. Ses seules réponses aux mouvements sociaux sont : mépris, violences policières, maintien des cadeaux fiscaux, démantèlement des services publics. Ses mesurettees annoncées lors de son one man show médiatique n'ont pas pour objectif de calmer les opposant.es mais plutôt de rassurer sa base électorale sur la poursuite de sa politique libérale.

Macron: le démantèlement des services publics

Depuis le début de la présidentielle, les services publics sont dans le collimateur : suppressions de 120 000 postes de fonctionnaires, fin programmée des instances paritaires, installation du mérite comme logique de gestion, ... La grève intersyndicale pour la défense des Services Publics du 9 mai, exceptionnelle dans son arc syndical, est un signal fort donné au gouvernement pour qu'il retire son projet Action Publique 2022 et pour qu'il renonce à ses projets de démantèlement. Cette grève appelle d'autres initiatives intersyndicales pour faire plier le gouvernement.

Contre ce que Blanquer entend faire à l'école

18 MAI

et après...

Se rassembler, manifester, gréver...

Blanquer: une école inégalitaire

L'éducation nationale n'est pas épargnée depuis l'arrivée de JM Blanquer, fossoyeur assumé d'une Ecole de la liberté pédagogique, nationale, démocratisante. Les réformes des lycées comme celle de l'Ecole de la défiance sont destinées à supprimer des heures d'enseignement – moins d'heures d'enseignement général en LP-, des fonctions – directeurs.trices d'école - des pratiques innovantes – recentrage sur le lire, écrire, compter- ... Dès son arrivée à Grenelle, l'École Émancipée a décortiqué, analysé son livre et ses projets. Notre conclusion était sans concession : le projet Blanquer pour l'École publique laïque est mortifère. Il aura fallu, malheureusement, un peu plus de temps dans la FSU pour que cette conclusion soit partagée.

Enseignant-es et parents debouts

Les personnels de l'Educ – écoles, établissements, services- ont eux aussi compris au regard des projets qu'elles sont les ambitions et projets de Blanquer. Elles- ils se sont réuni.es en AG d'établissement ou départementales, ont débattu des initiatives à construire, des outils revendicatifs à créer s'appuyant sur ceux proposés par les syndicats éduc de la FSU. Cela a débouché sur des nuits des écoles, des 20/20, des démissions de professeur.es principaux.les, des rencontres avec des élu.es ... Mais aussi et surtout sur des grèves reconductibles comme en Loire-Atlantique, dans le Maine et Loire, dans les Deux-Sèvres et la région parisienne entre autres.

Tout cela avec un calendrier d'actions s'étalant de mars à mai : grève en mars, appel national à manifester dans les départements le samedi 30 mars, appel à la grève le 4 avril, grève Services publics le 9 mai, manifestation nationale le 18 mai.

Le 18 mai et après : poursuivre la lutte

La manifestation du 18 mai est une étape dans la mobilisation Educ et non une fin en soi. Elle s'inscrit pleinement dans le calendrier. Des délégations départementales regroupant plusieurs syndicats montent sur Paris. Plusieurs milliers de personnels font entendre leur voix pour dénoncer les projets Blanquer.

Cet agenda est bien la preuve que le volontarisme syndical à initier des actions dans la durée est capable de fédérer, de construire les luttes et de forcer un gouvernement à entendre la voix des personnels concernés. Il est de notre responsabilité syndicale de continuer à proposer un projet scolaire alternatif à celui du chaos voulu par Blanquer. Les amendements sénatoriaux, sous couvert de contre-pouvoir parlementaire, aggravent la loi Blanquer en renforçant ses aspects hiérarchiques et de contrôle. Nous devons donc poursuivre les mobilisations avec les parent.es, les élu.es pour obtenir le retrait total de cette loi de la défiance qu'elle soit réécrite ou pas, amendée ou pas.

L'École Émancipée continuera dans la FSU à revendiquer le rapport de force face au ministre et à ses représentant.es – recteur.trice, DASEN – à mobiliser la profession dans la durée et en AG, enfin à défendre un projet de l'Ecole des savoirs alternatif, démocratisant dans lequel la liberté pédagogique sera renforcée.

18 mai puis 21, 23, 24, 25...
pour des services publics de qualité
contre l'école des inégalités